



Date de création : 09/05/2017	Auteur : EC/FM	Documents associés :
Participants : M. BARANES, M. BLAYAC, M. MAHENC, M. MIRABEL, M. MULKAY, M. POUDOU, M. BARRERE, Mme IGLESIAS, M. LAGARDE, M. MARCIANO, Mme REY VALETTE, M. REYMOND, M. SALA, MME SEYTE, MME HUSCHELRATH, M. D'ALESSANDRO, M. VAILLANT, M. PLANTON, M. ANDRE, M. RASSAT, Mme FRANCALANCI.	Représentés : MME CLEMENT, M. BONEBEAU, MME MAHJOUB.	Membres de droit et invités : M. MAGLIARI (responsable administratif) Mme COLOMBIER (assistante de direction)

24 présents ou représentés sur 37 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 10h00.

Ordre du jour

Formation plénière

I Informations générales

II Appel à questions diverses.

III Approbation du PV du 20 mars 2017

IV GIDE : bilan financier

V Campagne DU 2017-2018

VI Subvention pour des journées études dans le cadre des rencontres Sherbrooke / Montpellier

FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS CHERCHEURS

FORMATION RESTREINTE AUX PROFESSEURS

Formation plénière

1. Informations générales

Rappel des dates du conseil d'UFR

Le prochain conseil d'UFR se tiendra le mardi 11 juillet à 10H. Il sera suivi du lunch de fin d'année.

Evaluation des enseignements

L'évaluation des enseignements a commencé. Les étudiants de Licence 3 et master 2 ont été questionnés. Les données sont en cours de traitement.

M. Blayac demande si cela sera possible de redistribuer des formulaires lors de la soutenance du stage. Mme Rey Valette propose qu'une commission soit mise en place pour discuter des modalités pour les prochaines évaluations.

M. Mirabel insiste sur l'utilité de ces évaluations pour permettre aux formations d'évoluer. Elles doivent être présentées en conseil de perfectionnement ; ce dernier pourra faire des propositions d'évolution des formations.

Point sur les anciens

La formation sur l'application RESUM qui permet de gérer les réseaux d'anciens est prévue le vendredi 19 mai.

M. Mirabel informe du projet de rencontre des anciens le vendredi 15 septembre 2017. Accueil vers 15H, suivi des cafés experts et tables rondes. Ce projet pourra éventuellement intéresser des lycéens.

M. Mirabel espère que cette journée sera fructueuse. Il informe qu'un stagiaire va être recruté pour aider à la mise en place de ce projet qui représentera le lancement officiel du réseau des anciens de l'UFR Economie.

M. Blayac conseille d'anticiper la venue des lycéens à 14h pour permettre les ramassages scolaires.

M. Rassat ajoute qu'il est nécessaire d'informer les lycées rapidement pour que les dates soient bloquées.

Mme Francalanci propose d'apporter ses contacts pour les tables rondes. L'idée est que ces tables rondes puissent donner lieu à un débat. M. Mirabel remercie pour cette initiative.

M. Rassat propose de passer par l'inspecteur d'académie, M. Chastuyer.

Livret d'accueil

Florence Huschelrath présente le livret d'accueil qui sera distribué aux nouveaux étudiants de la Faculté. Les enseignements de master 2 ont été ajoutés ainsi qu'une page sur le GIDE.

2. Questions diverses

M. Blayac souhaiterait aborder l'année de césure.

M. Marciano souhaiterait faire un point sur le parcours international.

	ECO_DIR_PV_20170509_compte rendu.docx	2/5
--	---------------------------------------	-----

- Année de césure

Dispositif très valorisant pour les étudiants. M. Mirabel n'a refusé aucune demande (6 demandes ont été faites).

M. Blayac a été confronté à des demandes de stages longs auxquelles il ne pouvait pas répondre. Avec un statut de stagiaire, M. Mirabel indique que la durée maximale du stage est de 6 mois.

- Parcours international

M. Marciano dresse le bilan de la réunion du parcours international. Les étudiants ont fait une enquête cependant les résultats ne sont pas très fiables. Globalement les étudiants sont satisfaits. Des progrès ont été remarqués en anglais puis dans la matière suivie. Ils regrettent que ce parcours ne soit pas plus différencié que le parcours de base.

Les étudiants ne sont pas sélectionnés, ils s'auto évaluent grâce au TOEIC. M. Marciano indique que le TOEIC va être programmé plus tôt. Suite à ces résultats, M. Marciano et Mme Rosaz conseillent les étudiants mais ne peuvent interdire l'inscription ; il faudrait mettre en relation les résultats du test TOEIC avec la réussite aux semestres.

M. Marciano informe que les cours seront plus littéraires en L3 pour permettre un progrès en anglais.

3. Approbation du PV du 20 mars 2017

Deux modifications sont demandées :

- Rapport d'activité : il s'agit du rapport 2015-2016 et non 2014-2015.
- Le départ de M. Rassat était à 11H30.

Le PV est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

(Avis favorable, 24 pour)

4. GIDE – bilan financier

M. Mirabel introduit la présentation du bilan financier du GIDE. M. El Khyari dresse le bilan de l'année précédente. La nouvelle équipe a dû subir un endettement de 11 000€. La situation a été très délicate. Des mesures ont été prises pour redresser les comptes.

M. Mirabel remercie M. Poudou qui s'est proposé, lors du dernier conseil, de faire le lien entre les équipes du GIDE et l'UFR.

Mme Huschelrath s'étonne du fait que l'ancien président du GIDE ne soit pas inquiet. M. Mirabel propose de contacter les services juridiques de l'Université pour connaître les procédures qui peuvent être mises en place mais l'UFR n'a a priori pas à s'immiscer dans le fonctionnement de l'association du GIDE. Le conseil d'UFR peut par contre demander des explications sur l'utilisation des subventions de l'UFR en demandant la présentation des comptes ; c'est ce qui est fait aujourd'hui.

M. Mirabel demande au conseil de bien vouloir annuler les loyers que le GIDE devait verser de 2014 à 2016. Cela permettra au GIDE de repartir sur des bases financières saines. Un bilan financier sera demandé l'année prochaine au GIDE avec une présentation en conseil d'UFR.

(Avis favorable, 23 pour)

5. Campagne DU 2017-2018

M. Mirabel présente les DU pour lesquels des modifications sont proposées.

M. Blayac informe que les modifications apportées sont le résultat des propositions du conseil de perfectionnement.

M. Marciano présente le DU qu'il soumet à la création : DU Economie et droit. L'idée générale est de proposer des cours en économie et droit pour donner aux étudiants une double compétence « bi-disciplinaire ». Il s'agit d'un DU 2eme cycle.

Aucune question particulière n'étant soulevée, M Mirabel propose au vote les formations DU de l'UFR :

Les renouvellements sans modifications: **(Avis favorable, 1 abst, 22 pour)**

DU de M. Blayac : **(Avis favorable, 23 pour)**

DU de M. Monino : **(Avis favorable, 1 contre, 22 pour)**

Création DU Droit et économie : **(Avis favorable, 23 pour)**

6. Subvention Sherbrooke

Tous les 2 ans, l'Université de Montpellier organise en partenariat avec l'Université de Sherbrooke des rencontres destinées à promouvoir des collaborations en recherche et formation entre les établissements. Cette année, les rencontres ont lieu à Montpellier.

Mme Boccafuso (Université de Sherbrooke), M. Mussard (Université de Nimes) et M. Ricci (Université de Montpellier) ont proposé d'organiser une journée d'études réunissant les économistes. M Mirabel félicite ces enseignants pour cette initiative.

Suite à la demande formulée par F Ricci, M. Mirabel propose au conseil de voter une subvention de l'événement à hauteur de la somme demandée, soit 700€. M. Blayac propose de compléter la subvention avec la taxe d'apprentissage de son master.

(Avis favorable, 23 pour)

Formation restreinte aux enseignants chercheurs

PV du conseil du 15 février 2017

Aucune remarque n'étant faite, le PV est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

(Avis favorable, 15 pour)

Titularisation d'un MCF primo entrant

M Mirabel souligne les qualités et l'investissement important du MCF primo-entrant dans la formation et la recherche durant sa première année. Il demande à ce que le conseil vote sa titularisation.

(Avis favorable, 15 pour)

Formation restreinte aux professeurs

1ère demande d'éméritat : M Mirabel souligne le fait que le candidat à cette 1^{ère} demande d'attribution de l'éméritat répond aux critères d'attribution fixés par l'Université de Montpellier. En particulier, le Professeur encadre en thèse 6 doctorants. M Mirabel soutient cette demande ; aucune remarque n'étant faite, la demande est soumise au vote et adoptée.

(Avis favorable, 6 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H05.